

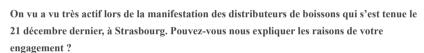
ESCAPADE PRODUITS ~ RECEVOIR ~ LE MAGAZINE CONTACT RESTOS ~ A BOIRE V



Appel aux aides des distributeurs de boissons

🗂 7 janvier 2021 🛔 Frédéric Rihn 🗩 Aucun commentaire

Edouard Haag, dirigeant de la brasserie Meteor à Hochfelden, était l'un des initiateurs de la manifestation des distributeurs de boisson du 21 décembre, à Strasbourg. Dans une interview, ce patron explique les raisons du désarroi de la profession et revient sur la situation très particulière de la brasserie Meteor, qu'il dirige.



L'idée de la manifestation des distributeurs de boissons dont nous étions co-organisateurs via notre filiale MD Boissons était de mettre en avant le métier de grossiste de boissons. Son rôle consiste à livrer tout type de boissons, pas uniquement de la bière, aux cafés-restaurants. Or sur cette activité, nous perdons actuellement 95% de chiffre d'affaires. Et nous n'avons aucune aide, si ce n'est le droit au chômage partiel comme toutes les entreprises de France.

Pourtant, nous avons des charges fixes significatives qui représentent à peu près 20% de notre chiffre d'affaires. Comme notre syndicat représentatif, à Paris, n'a pour l'instant pas obtenu gain de cause, nous avons décidé d'organiser cette manifestation avec le soutien de certains fournisseurs, dont les brasseurs.

Quels en ont été les retours ? Avez-vous été entendus?

Malheureusement, cela n'a débouché sur rien de concret pour l'instant. Par contre, nous avons au moins eu le mérite d'inspirer d'autres régions. De ce fait, nous allons organiser une manifestation nationale mardi 19 janvier de manière simultanée, dans un certain nombre de grandes villes de France, y compris à Strasbourg. Il va à nouveau falloir faire du bruit pour nous faire entendre!



Pensez-vous que c'est votre méconnaissance par le grand public, votre rôle de travailleur de l'ombre qui fait que vous ne figurez pas dans les tablettes du gouvernement ?

Peut-être un peu, mais je ne veux pas leur jeter la pierre. Gouverner en cette période doit être extrêmement compliqué. Néanmoins, je pense que nous sommes un des seuls secteurs qui perd la quasi-totalité de son chiffre d'affaires sans aide. Nous dénonçons donc une forme d'injustice.

Comment se porte la brasserie Meteor que vous dirigez ?

Nous sommes un cas particulier dans l'univers de la brasserie. Compte tenu de notre très forte activité dans la partie fûts (donc à destination des cafés, hôtels et restaurants), nous perdons près de 70% de notre chiffre d'affaires chaque mois

Eric Trossat, président du Syndicat des brasseurs d'Alsace nous expliquait en septembre que l'augmentation des ventes en grandes et moyennes surfaces a un peu compensé les pertes enregistrées par ailleurs.

Dans notre cas particulier, nous en bénéficions assez peu. Notre activité fûts représentant 70% de notre chiffre d'affaires, même si sur les 30% restant, nous notions une augmentation de la consommation de 10%, il nous manquerait toujours 67%. Or le marché sur la bouteille progresse plutôt de 7% que de 10%. Mais je l'ai dit, nous sommes un cas à part. Les grandes brasseries qui font une part plus importante de bouteilles, de vente en grande distribution, sont ainsi touchées dans une moindre mesure. D'autres en revanche, comme les brasseries artisanales, souffrent aussi.

La seule chose qui nous sauve pour l'instant, c'est le fait que nous sommes une entreprise familiale qui a toujours eu à cœur de réinvestir les résultats dans l'entreprise pour passer les années plus difficiles, lorsqu'elles se présentent. Actuellement, nous puisons dans nos réserves, mais cela ne peut pas durer.

Quelles mesures avez-vous mis en place dans l'entreprise?

Pour limiter au maximum les dépenses, nous avons recours assez massivement au chômage partiel. Sur la brasserie, la proportion est de 60% de chômage partiel et 40% d'activité. Dans notre filiale de distribution, nous sommes plutôt à 90% de

À la une de l'Ami hebdo n°2



Recherche

Quoi de neuf?



Le député Patrick Hetzel (LR) et la filière brassicole

🖰 22 décembre 2020

Soutenu par plus d'une trentaine de collègues, le député bas-rhinois Patrick Hetzel (LR) a alerté par courrier le ministre de



Le CEFPPA Adrien-Zeller en quête de vocations





7e édition des Talents Sati au Port du Rhin 12 octobre 2020



JY'S déménage et reste

8 octobre 2020



podium du concours Talents Biérologie 8 octobre 2020



Nouveau président pour les Etoiles d'Alsace



Opiclient, alternative strasbourgeoise aux plateformes d'avis en ligne

23 septembre 2020



L'Alsace a du Goût! 21 septembre 2020

21 septembre 2020

21 septembre 2020

22 septembre 2020

23 septembre 2020

24 septembre 2020

25 septembre 2020

26 septembre 2020

27 septembre 2020

28 sept

Egast reporté à mars 2021

chômage partiel. Nos effectifs font preuve d'une très grande solidarité à l'égard de l'entreprise en acceptant une mesure qui se traduit pour eux par une perte de salaire.

Quand prévoyez-vous un retour à la normale ?

Je suis un fervent défenseur de la stratégie vaccinale, à condition qu'elle soit très vite déployée. Je considère que c'est la seule chose qui peut nous permettre – à nous ainsi qu'à d'autres pans de l'économie – de redémarrer. Mais nous ne retrouverons pas une activité

normale avant la fin du printemps, voire le début de l'été. Je l'espère en tous cas pour nous. L'été étant la principale période de l'année, elle doit absolument être sauvée.

RESTOS FERMÉS

DISTRIBUTEURS

FN-506-EY

DUBLIES

En ce qui nous concerne, le scénario catastrophe serait un reconfinement au mois de mars pour deux mois, comme l'an passé. Si nous n'avons pas d'aides en face, cela serait de nature à mettre l'entreprise en danger.

Propos recueillis par F. Rihn

← Road trip en Alsace avec Thomas Riegert

Laisser un commentaire

Votre adresse de messagerie ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec ${\color{black}^*}$

Commentaire		

Nom *			

Adresse de messagerie *

Site web

- ☐ Enregistrer mon nom, mon e-mail et mon site dans le navigateur pour mon prochain commentaire.
- ☐ Prévenez-moi de tous les nouveaux commentaires par e-mail.
- ☐ Prévenez-moi de tous les nouveaux articles par e-mail.

Laisser un commentaire

Report du salon fegant au minis de mars 20 de maiore préviences, a prévience à salon de prévience à la mé diffusi 2000 de l'agricie du 14 au 15 aux 2001 de l'agricie du 14 au 15 aux 2001



Street bouche, festival en péril ?

11 mars 2020

C'est à lire...

Un paysage gastronomique

10 octobre 2019

Gérard Goetz, cuisinier aubergiste, nous invite en Alsace pour un voyage gourmand et savoureux. Ponctué de reportages autour des produits

Hector le boucher

🖰 28 février 2019

Passion culinaire au "Bish"

Pesticide millésimé à fort goût de terroir

🖰 5 février 2018

La (petite) histoire gourmande des (grandes) marques alsaciennes

🖰 18 décembre 2017

Le terroir à toutes les sauces

🖰 20 octobre 2017

L'aventure familiale des Haeberlin en bande dessinée

🖰 3 octobre 2017

Olivier Nasti livre "Une cuisine d'expressions"

🖰 11 juillet 2017

La cuisine indigeste de La Cheffe!

🖰 10 juillet 2017

Lecture de rentrée : Un chemin de tables sans tâches ni accrocs

🖰 9 juillet 2017

En cuisine avec Alain Passard

🖰 5 juillet 2017

L'Ami resto est un publication du groupe L'Ami hebdo, éditeur notamment d'Ami Hebdo, journal hebdomadaire alsacien vieux de 158 ans qui a toujours clamé haut et fort son attachement à notre région, à ses spécificités et à son excellence.

Copyright © 2021 <u>L'Ami resto</u>. Tous droits réservés. Theme ColorMag par ThemeGrill. Propulsé par WordPress L'Ami Resto est un site conçu réalisé et animé par...

onfidentialité - Conditions